

## Comment citer correctement ses sources Internet ?

### La référence des informations trouvées sur un site Web/une page Web

Un **site** Web est un ensemble de **pages** Web. Leur référence s'écrit de la même façon, il faut indiquer :

- l'**auteur** du site/de la page (Remarque : si l'**auteur** du site/de la page n'est pas indiqué sur la page d'accueil, ce qui est souvent le cas, l'entrée se fait au **titre** du site) Le **nom** du site est généralement indiqué dans la bannière en haut de chaque page. Si ce n'est pas le cas, allez sur la page d'accueil.
- la **date de publication** entre ( ) (Remarque : entre la date de création et la date de mise à jour, préconisez la plus récente, donc normalement la date de mise à jour)
- le **type** de publication entre [ ], c'est-à-dire [site Web] ou [page Web]
- la **date de consultation**
- l'**adresse** Internet/l'URL

#### Résumé :

**Nom**, prénom de l'**auteur** (**date** de création ou mise à jour). *Nom du site/de la page* [**type** de publication]. Consulté le (date).

Adresse sur le Web

#### Remarques :

- Le nom de l'auteur s'écrit en **gras**, pour le différencier du prénom.
- Le nom du site/de la page s'écrit en *italique*, étant donné qu'il s'agit d'un titre.

#### Exemple :

**Guertin**, Hélène (janvier 2006). *Chercher pour trouver : l'espace des élèves* [site Web]. Consulté le 10 décembre 2013.

<http://www.ebsi.umontreal.ca/jetrouve/>

#### Remarque :

Un site Web est rarement consulté en entier ; il convient donc de citer la **section** (la partie) et d'indiquer le **site** sur lequel elle a été consultée :

#### Exemples :

**Guertin**, Hélène (janvier 2006). *Je présente un exposé en classe*, sur le site *Chercher pour trouver : l'espace des élèves*. Consulté le 10 décembre 2013.

<http://www.ebsi.umontreal.ca/jetrouve/oral/index.htm>

ou (exemple sans auteur ni date) :

*Trousse de recherche d'information dans Internet* (sans date), sur le site cégep@distance.

Consulté le 10 décembre 2013.

<http://ccfd.crosemont.qc.ca/cours/trousse/introduction/index.html>

## La référence des informations trouvées sur une encyclopédie sur le Web

Etant donné que l'auteur d'un article d'encyclopédie en ligne n'est presque jamais indiqué, l'entrée se fait au **titre** de l'article. Ce dernier s'écrit entre « ».

### Exemple :

« Ile-de-France » (17 décembre 2013), dans *Encyclopédie Wikipedia*, sur le site *Wikipedia*. Consulté le 10 décembre 2013.

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Ile\\_de\\_france](http://fr.wikipedia.org/wiki/Ile_de_france)

### Remarque :

Si vous citez un auteur **mot pour mot**, ce passage doit être mis entre **guillemets** « » !

## La référence d'une image

### Image trouvée sur une page d'un site Web

Si vous empruntez une image sur une page Web, la marche à suivre pour la référence reste plus ou moins la même que pour un texte que vous puisez sur Internet :

- auteur (si cette information est disponible)
- date de publication de l'image (si disponible)
- titre de l'image entre « » (Remarque : Si vous ne trouvez pas le titre de l'image, placez le curseur sur l'image, sans cliquer dessus)
- type d'image entre [ ] (Exemple : [carte géographique] / [photo]...)
- nom du site/de la page Web en *italique*
- date de consultation
- adresse sur le Web (lien URL)

### Exemple :



*Sting* (modifications faites par *Wikialine*), (1<sup>er</sup> septembre 2009). « Ile-de-France region locator map » [carte administrative], dans « Ile-de-France », sur le site *Wikipedia*. Consulté le 10 décembre 2013.

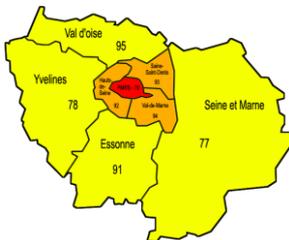
[http://commons.wikimedia.org/wiki/File:%C3%8Eile-de-France\\_region\\_locator\\_map.svg?uselang=fr](http://commons.wikimedia.org/wiki/File:%C3%8Eile-de-France_region_locator_map.svg?uselang=fr)

### Image trouvée dans une banque d'images

La plupart du temps, vous rechercherez vos images dans des « banque d'images », comme par exemple *Google images*. Une fois l'image choisie, il faut aller sur le site d'où elle est issue. La marche à suivre reste plus ou moins la même, en précisant la banque d'images, sorte de site intermédiaire sur lequel vous aurez trouvé l'image :

- auteur (si cette information est disponible)
- date de publication de l'image (si disponible) entre ( )
- titre de l'image entre « »
- type d'image entre [ ] (Exemple : [carte géographique])
- nom de la banque d'images (Exemple : *Google Images*)
- date de publication entre ( )
- type de publication entre [ ] (Exemple : [banque d'images])
- nom du site/de la page Web en *italique*
- date de consultation
- adresse sur le Web

Exemple :



« Ile-de-France » (5 décembre 2011) [carte], dans *Google Images* (2013) [banque d'images], sur le site *Wordpress*. Consulté le 10 décembre 2013.

<http://aghg.files.wordpress.com/2011/12/ile-de-france1.gif>

### Remarques :

Écrivez la légende (titre représentatif de l'image) **au-dessus** de l'image, et la source (auteur, titre, date, banque d'images etc.) **en dessous**.

Lorsqu'une image n'est pas titrée, le nom du fichier.extension (exemple : « zhw017.jpg ») est placé entre guillemets et fait office de titre.

### Remarque finale :

Vu la longueur de toutes ces références qui se retrouveront sous votre texte et vos images, il est préférable de réduire la taille de police (d'écriture) à « 8 » lorsque vous citerez vos sources.

D'après **Guertin**, Hélène et al. (janvier 2006). *Chercher pour trouver : l'espace des élèves* [site Web]. Consulté le 15 juillet 2013.

<http://www.ebsi.umontreal.ca/jetrouve/>